

 <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  BASSE-NORMANDIE</p>	<b>FORMULAIRE DE PRE-EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000</b> Version du 3 mars 2011	 <p>NATURA 2000</p>
---	--	--

**AVERTISSEMENT PREALABLE : ce formulaire n'est pas adapté aux programmes, plans ou projets qui sont soumis à étude d'impact, notice d'impact ou autre rapport environnemental. La démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 est à mener dans le cadre de ces procédures et fait l'objet d'un rapport en conformité avec les dispositions propres à chacune d'elle (exemple : étude d'impact ICPE, dossier loi sur l'eau...).**

**De même, un formulaire-type existe également pour les organisateurs de manifestations sportives soumis désormais au régime d'évaluation des incidences. Celui-ci est disponible sur le site internet de la DREAL de Basse Normandie : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr) , rubrique "biodiversité"**

#### **A quoi sert ce formulaire ?**

*Les projets qui ont lieu dans ou à proximité d'un site Natura 2000 ne doivent pas avoir d'incidences sur la biodiversité qui a justifié leur désignation.*

*Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Quels sont les points-clés de mon projet sur lesquels l'administration portera son attention ?*

*Ce formulaire est avant tout destiné aux porteurs de projets qui estiment pouvoir démontrer simplement à l'administration l'absence d'incidence prévisible de leur projet sur un site Natura 2000. **On entend ici par "projet" l'ensemble des documents de planification, les projets, les manifestations sportives, les travaux...** soumis réglementairement à évaluation d'incidences. Le formulaire permet, par une comparaison entre le projet et les enjeux du site Natura 2000, de réaliser une première évaluation de son incidence sur un site Natura 2000 et de s'affranchir d'une étude approfondie s'il peut être démontré par ce formulaire l'absence d'incidence.*

#### **Par qui ce formulaire doit-il être renseigné ?**

*Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, avec les informations qui lui sont accessibles. Vous trouverez des adresses utiles en page 8 pour vous aider. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

*Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence, après évaluation des impacts et présentation d'un argumentaire étayé en ce sens*

#### **Pour qui ?**

*Une fois complété, ce formulaire doit être fourni au **service administratif instruisant le projet** pour lui permettre de poursuivre l'instruction de la demande d'autorisation.*

**/!\** Joindre **obligatoirement** une carte de localisation précise du projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) sur une carte au 1/25 000<sup>e</sup>, un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.). Le cas échéant, joindre une carte illustrant l'étendue géographique du territoire sur lequel les incidences peuvent se faire sentir.

**Coordonnées du porteur de projet :**

Intitulé du projet : Lotissement d'habitations  
Nom du demandeur : Sud Manche Aménagement  
Société :  
Commune(s) et département(s) concernés par le projet :  
Communes déléguée d'Hérenquerville - Commune de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE  
Adresse du demandeur : 506, route de Villedieu - 50 400 GRANVILLE  
Téléphone : Fax :  
Email :

**1. Description du projet**

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

**a. Nature du projet**

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Aménagement d'un lotissement à usage d'habitations d'une surface de 3,30 Ha  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**b. Localisation et cartographie**

Département : La Manche  
Commune(s) : Communes déléguée d'Hérenquerville - Commune de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE  
.....  
.....  
.....  
.....

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 :  Oui  Non  
Nom du site : ..... code FR25.....  
Nom du site : ..... code FR25.....

Hors site Natura 2000  A quelle distance ?  
A 4 km à l'Ouest ..... (m ou km) du site (nom) : Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou (ZSC)  
A 4 km à l'Ouest ..... (m ou km) du site (nom) : Havre de la Sienna (ZPS).....



## e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Pendant la phase travaux, les eaux de ruissellement seront collectées par un système de rigoles et d'un bassin temporaire. Un filtre à botte de paille ou géotextile sera installé en points bas afin d'éviter des inondations en aval et l'apport de matières en suspension.

Après la réalisation du projet, les eaux pluviales seront gérées par infiltration. Au niveau des lots, les eaux vont s'infiltrer grâce à la mise en place d'une tranchée d'infiltration dimensionnée selon la surface active et pour qu'il n'y ait pas de trop-plein (période retour : 100 ans).

Les eaux de la voirie seront collectées par des noues puis dirigées vers le bassin d'infiltration au Nord-est.

Les lots seront raccordés au réseau d'assainissement collectif après la réalisation des travaux prévus sur le réseau en 2024.

## f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : .....

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

## 2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

Rejets dans le milieu aquatique

Émission de poussières, de vibrations Pendant la phase travaux

Pollutions chimiques

Réalisation de pistes de chantier, circulation

Réalisation de parkings, de stationnements

gestion et circulation du public

Rupture de corridors écologiques

Perturbation d'une espèce

Bruits

Autres incidences .....

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

**3. Milieux naturels et espèces Natura 2000**

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet.

Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site. Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : .cf..Dossier.Loi.sur.l'Eau.....

Photo 2 : .....

Photo 3 : .....

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNÉS :

TYPE DE VEGETATION (Habitats naturels)		Commentaires sur l'incidence du projet
<b>Milieux ouverts</b>	<b>Prairies naturelles</b>	Prairie pâturée sur l'ensemble du périmètre.
	<b>Prés maigres</b>	
	<b>Landes sèches</b>	
	<b>Haies</b>	
	<b>Arbres têtards</b>	
	<b>Autres : .....</b>	
<b>Milieux forestiers</b>	<b>Forêt de feuillus</b>	
	<b>Landes boisées</b>	
	<b>Autres : .....</b>	
<b>Milieux rocheux</b>	<b>Falaises, escarpements</b>	
	<b>Affleurements rocheux</b>	
	<b>Eboulis</b>	
	<b>Cavité à chauve-souris</b>	
	<b>Autre : .....</b>	
<b>Milieux humides et aquatiques</b>	<b>Marais</b>	
	<b>Landes humides</b>	
	<b>Mares</b>	
	<b>Fossés</b>	
	<b>Cours d'eau</b>	
	<b>Herbiers aquatiques</b>	
	<b>Etangs</b>	
	<b>Tourbières</b>	
	<b>Gravières</b>	
	<b>Prairies humides</b>	
<b>Autre : .....</b>		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	<b>Falaises</b>	
	<b>Récifs</b>	
	<b>Herbiers de zostères</b>	
	<b>Plages et bancs de sable</b>	
	<b>Dunes</b>	
	<b>Prés salés</b>	
	<b>Lagunes</b>	
<b>Autres : .....</b>		
<b>Autre type de milieu</b>	.....	

Pas d'habitats de sites NATURA 2000 sur le périmètre d'étude.

LISTE DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNÉES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes  
(consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

<b>GROUPES D'ESPÈCES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Commentaires sur l'incidence du projet</b>
<b>Plantes</b>		
<b>Mollusques</b>		
<b>Crustacés</b>		
<b>Insectes</b>		
<b>Poissons</b>		
<b>Amphibiens, reptiles</b>		
<b>Oiseaux</b>		
<b>Mammifères</b>		

Pas d'espèces d'intérêt européen des zones NATURA 2000 environnantes sur le périmètre d'étude.

## 4. Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.*

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

Aucune incidence :  
--> Les sites NATURA 2000 les plus proches ne se situent pas dans la zone d'influence du projet.  
--> le projet se situe à plus de 4 KM des zones naturelles.  
--> le projet n'engendrera pas de destruction ou de modification des sites NATURA 2000.  
--> la totalité des eaux pluviales seront infiltrées.

**En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel :  Oui  Non**

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

Pas de risques pour les mêmes raisons.

**En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce :**

Oui  Non

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...):

Pas de risques pour les mêmes raisons.

**En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces :  Oui  Non**

## 5. Conclusion

**Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.**

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.
- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

**NON** : ce formulaire accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

**OUI** : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A (lieu) : Rennes  
Le (date) : 02/08/2023

Nom, fonction et signature :  
SOCIETE TECAM pour SUD MANCHE AMENAGEMENT  
F. LEGENDRE



### Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

**Informations de base :**

Site Internet [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

**Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000**

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

**Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :**

Site Internet de la DREAL : [www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr)

**Carte des sites Natura 2000**

Site de cartographie en ligne de la DREAL (**CARMEN, onglet Patrimoine naturel**) :

**Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :**

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

**Conseils et expertise pour chaque site :**

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.